



Avec le soutien du ministère de la Ville et du Logement

---

# PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE LYON

---

## APPEL À PROJETS 2020-2021

**DATE LIMITE DE DÉPOT DES DOSSIERS :  
30 JUILLET 2020**

## 1. CADRE GÉNÉRAL

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) a été mis en place dès 2005 au sein de la Ville de Lyon. Le PRE s'inscrit dans les objectifs du Projet Educatif Territorial (PEDT) conduit par la Ville. Il s'agit d'une démarche pluri-partenaire au profit des enfants et de leurs familles.

### LA PRISE EN COMPTE DE L'ENFANT DANS SA GLOBALITÉ

Le PRE s'adresse aux **enfants et aux adolescents, âgés de 2 à 16 ans, présentant des signes de fragilité (difficultés scolaires, socio-éducatives, de santé, d'absence de loisirs) et résidant et/ou scolarisés dans des quartiers prioritaires (Quartiers Politique de la Ville).**

**Les parents sont étroitement associés à la démarche en tant qu'acteurs de la réussite éducative de leurs enfants.**

### LES QUARTIERS ET ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est présent dans les 9 Quartiers Politique de la Ville (QPV) et concerne 45 établissements scolaires.

#### 3<sup>e</sup> arrondissement Quartier Moncey

Maternelle, élémentaire P.  
Painlevé  
Collège R. Dufy

#### 5<sup>e</sup> arrondissement Quartier Sœur Janin

Maternelle F. Truffaut  
Collège J. Charcot

#### 7<sup>e</sup> arrondissement Quartier Gerland

Maternelle,  
élémentaire A. Briand  
Collège G. Rosset

#### 8<sup>e</sup> arrondissement Quartier Etats-Unis – Langlet-Santy

Maternelles et élémentaires  
A. Fournier, C. Péguy, J. Giono  
et L. Pergaud  
Collèges A. Guy et H.  
Longchambon

#### 8<sup>e</sup> arrondissement Quartier Mermoz

Maternelle O. de Gouges,  
maternelles et élémentaires  
J. Mermoz et L. Pasteur  
Collèges J. Mermoz, V.  
Grignard

#### 8<sup>e</sup> arrondissement Quartier Moulin à Vent

Maternelle et  
élémentaire M. Bordas

#### 9<sup>e</sup> arrondissement Quartier Loucheur – Gorge de Loup

Maternelle et  
élémentaire J. Zay  
Collège J. de Verazanne

#### 9<sup>e</sup> arrondissement Quartier Duchère

Maternelle Eglantines  
Maternelles et élémentaires  
Anémones, Bleuets, Dahlias,  
Fougères et Géraniums  
Collège V. Schoelcher

#### 9<sup>e</sup> arrondissement Quartier Vergoin

Maternelle et  
élémentaire A. Daudet

## LE CO-PORTAGE VILLE DE LYON-EDUCATION NATIONALE

Au sein de la Ville de Lyon, la Direction de l'Éducation a en charge le pilotage du PRE, en lien avec la Direction du Développement Territorial. La Caisse des Écoles gère les volets administratif et financier du dispositif.

La Direction Académique des services de l'Éducation nationale (DSDEN) délègue la mission de la réussite éducative à un Inspecteur de l'Éducation nationale.

L'animation territoriale est assurée par les coordonnatrices du PEDT et les conseillères techniques sociales.

### LES ÉQUIPES DE REUSSITE ÉDUCATIVE

Les équipes de réussite éducative sont présentes dans chacune des écoles et collèges des quartiers PRE. Ces équipes réunissent l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (professionnels et parents).

L'ensemble des acteurs de la communauté éducative concourt à la démarche du PRE et l'animation est confiée à des animateurs de réussite éducative (ARE), professionnels de l'Éducation nationale et de la Ville de Lyon.

Parents et professionnels construisent ensemble le projet personnalisé de l'enfant.

## 2. APPEL À PROJETS 2020-2021

### AXES THÉMATIQUES

Les projets contribuant au PRE doivent obligatoirement s'inscrire dans le cadre d'un suivi personnalisé et sont déclinés en 4 axes :

- Réussite et persévérance scolaire
- Accompagnement des transitions
- Ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique
- Co-éducation et place des parents

**Attention !** À compter de cette année, tous les projets doivent intégrer la thématique de l'égalité filles/garçons et être rédigés en conséquence (*Cf. guide téléchargeable via la plateforme*).

### OBJECTIFS

Les acteurs associatifs s'engagent à répondre aux objectifs suivants :

- impliquer et valoriser les enfants, s'appuyer sur les savoir-faire et compétences pour développer l'estime de soi ;
- promouvoir l'égalité filles/garçons ;
- favoriser l'implication du ou des parents dans l'action et le suivi, dans les relations parents-enfants et parents-école ;
- assurer un suivi personnalisé de chaque enfant, assurer des liens réguliers avec les parents et les ARE, et participer au bilan des actions au travers du nouvel outil de liaison déployé à compter de septembre 2020.

Au regard du contexte actuel de crise sanitaire, chaque action devra être déclinée tant en présentiel qu'à distance.

Afin de répondre aux impacts du confinement sur les enfants et leurs familles, une attention particulière sera portée aux projets relatifs à :

- **la lutte contre le décrochage scolaire** : actions de remédiation scolaire comprises
- **le soutien à la parentalité** : dans une approche centrée sur les besoins individuels de l'enfant
- **la santé des enfants et des jeunes** : actions de prévention ou d'accompagnement individualisé

### 3. MODALITÉS DE L'APPEL À PROJETS

#### ÉLABORATION

Les projets s'élaborent en partenariat avec les animateurs des équipes de réussite éducative présents au sein de chaque établissement scolaire.

**Ce partenariat est essentiel et incontournable tant pour l'élaboration du diagnostic du profil des enfants et des besoins identifiés que pour la mise en œuvre et le suivi des projets.**

A l'échelle du territoire, la coordonnatrice PEDT anime la démarche du PRE et accompagne les structures socio-éducatives dans la création et le pilotage de projets.

#### CONTENU

Chaque structure associative ou socio-éducative peut déposer une ou plusieurs actions.

Les actions du PRE sont complémentaires aux dispositifs de l'Éducation Nationale (APC, accompagnement éducatif) et aux autres dispositifs contractuels (CEL, CLAS, REAAP...).

Elles se déroulent à l'école, dans le quartier ou au domicile des enfants. Elles peuvent être mutualisées à l'échelle d'un QPV.

Les enfants bénéficiaires sont inscrits dans un parcours de réussite éducative. Afin de favoriser leur suivi individuel, les groupes d'enfants doivent se limiter à 10 participants maximum. Si un plus grand nombre d'enfants était identifié dans l'établissement, l'action pourra comporter plusieurs sessions dans une même année.

**RAPPEL** : la durée moyenne de parcours d'un enfant étant de 17 mois, un enfant ne peut bénéficier d'une même action plus de deux ans de suite.

#### ÉVALUATION

Chaque projet doit comprendre des critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs et doit répondre à des objectifs précis.

Ces indicateurs mettront en évidence :

- l'atteinte des objectifs fixés
- la mise en œuvre des actions conformément au projet conventionné
- les résultats de l'action auprès du public visé

Ils permettront en fin d'année de réinterroger le projet avec les ARE et les coordonnatrices du PEDT. Dans un souci d'accompagnement des actions, une visite pourra être organisée dans le courant de l'année.

## PROCÉDURE ET CALENDRIER

Les projets ont vocation à se dérouler durant l'année scolaire 2020-2021.

Si vous souhaitez déposer un projet, **merci de bien vouloir contacter la Caisse des Écoles** afin d'obtenir les identifiants de connexion à la plateforme numérique dédiée au dépôt des projets.

Les projets seront examinés et présentés au comité de programmation et au conseil consultatif de la réussite éducative.

Leur validation définitive sera soumise au comité de la Caisse des Écoles qui interviendra au plus tard début octobre.

### DÉPÔT DES PROJETS SUR LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

Du 15/06/2020 au 30/07/2020

## CONTACTS

### À la Direction de l'éducation

Mathilde MARCEAU

Coordonnatrice PEDT du 3<sup>e</sup> arrondissement 06 24 64 56 21 - [mathilde.marceau@mairie-lyon.fr](mailto:mathilde.marceau@mairie-lyon.fr)

Carla BLANC

Coordonnatrice PEDT du 5<sup>e</sup> arrondissement 06 16 81 36 01 - [carla.blanc@mairie-lyon.fr](mailto:carla.blanc@mairie-lyon.fr)

Mathilde MILLET

Coordonnatrice PEDT du 2<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> arrondissement 06 24 98 31 24 - [mathilde.millet@mairie-lyon.fr](mailto:mathilde.millet@mairie-lyon.fr)

Nathalie NICOLAS (Cité Educative)

Coordonnatrice PEDT du 8<sup>e</sup> arrondissement 07 64 49 86 68 - [nathalie.nicolas@mairie-lyon.fr](mailto:nathalie.nicolas@mairie-lyon.fr)

Maude VIALLA

Coordonnatrice PEDT du 8<sup>e</sup> arrondissement 06 32 73 07 97 - [maude.vialla@mairie-lyon.fr](mailto:maude.vialla@mairie-lyon.fr)

Tamara ARKAVE

Coordonnatrice PEDT du 9<sup>e</sup> arrondissement 06 16 81 36 01 - [tamara.arkave@mairie-lyon.fr](mailto:tamara.arkave@mairie-lyon.fr)

### Au sein de la Caisse des Écoles

Marie BATHELLIER

Conseillère technique PRE 04 26 99 67 54 - [marie.bathellier@mairie-lyon.fr](mailto:marie.bathellier@mairie-lyon.fr)

Nathalie OLIVER

Assistante de projet PRE 04 26 99 67 07 - [nathalie.oliver@mairie-lyon.fr](mailto:nathalie.oliver@mairie-lyon.fr)

Fanny YAMEOGO

Responsable de la Caisse des Ecoles 04 26 99 69 52 - [fanny.yameogo@mairie-lyon.fr](mailto:fanny.yameogo@mairie-lyon.fr)